

# Classe à Horaires Aménagés Musique

Primaire  
Groupe scolaire  
Simone Veil  
Cognac

**RÉUNION D'INFORMATION**

**ANIMATION MUSICALE  
CHORALE CHAM  
DE GRAND COGNAC**

**MARDI 3 MARS  
18H30**

*Au Conservatoire de Grand Cognac  
38 rue du Charmant  
16100 Cognac*

Rentrée scolaire 2026 - 2027

**Conservatoire  
de Grand Cognac**  
Musique ■ Art dramatique



Plus d'infos sur [grand-cognac-conservatoire.fr](http://grand-cognac-conservatoire.fr) ou sur  Conservatoire de Grand Cognac

  
**GRAND COGNAC**



Chaque année, les parents peuvent faire la demande pour leur enfant d'une inscription en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

Ces classes permettent aux élèves particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir **gratuitement** à l'école un enseignement musical dispensé par des professeurs du conservatoire.

Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans modification du programme scolaire.

Véritable partenariat entre l'éducation nationale et le conservatoire, le cursus CHAM est co-piloté par les deux établissements.

Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves de CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du primaire. Le contrat est d'une durée de 4 ans (du CE1 au CM2)

**L'orientation de cette classe est à dominante vocale.**



La CHAM c'est quoi?

Je m'inscris à la rentrée en CE1



#### COMMENT S'INSCRIRE ?

***Vous devez vous préinscrire via le formulaire remis soit par le conservatoire de musique et d'art dramatique de Grand-Cognac, soit par l'école soit sur les sites internet de l'académie ou du conservatoire.***

***Les candidatures peuvent être déposées ou envoyées par courrier ou mail au secrétariat du conservatoire ou à l'école Simone Veil jusqu'au 16 MARS 2026.***

La commission d'admission se réunit pour examiner les demandes ; elle est présidée par l'Inspecteur d'Académie ou son représentant et rassemble des représentants de l'Education Nationale, et du conservatoire de Grand-Cognac.

La liste des enfants retenus est établie par la commission en tenant compte de la motivation de l'élève, de son dossier scolaire et du nombre de place disponible. Aucun niveau musical exigé pour l'entrée en CHAM CE1.

Pour plus d'information contactez-nous au 05 45 82 19 39 ou par email à [conservatoire@grand-cognac.fr](mailto:conservatoire@grand-cognac.fr).

